



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dépendance

Question écrite n° 84584

Texte de la question

M. Étienne Mourrut souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les résultats du système de prise en charge des problèmes et des personnes liées à la perte d'autonomie. La Cour des comptes, dans un rapport récent, indique que la contribution effective de l'État est très inférieure à ce que prévoyaient les contrats de plan, compte tenu du vieillissement de la population. En effet, les offres de services ainsi que le nombre de places disponibles en établissements spécialisés sont insuffisantes et mal réparties sur le territoire. Aussi, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour remédier à ces carences.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84584

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 895